

DECLARATION DE CONFORMITEFait à Molsheim, le 1^{er} juillet 2006

**OSRAM SASU
BP 109
67124 MOLSHEIM CEDEX**

Nous déclarons sous notre seule responsabilité que le(les) produit(s) auquel(auxquels) se réfère(nt) cette déclaration est(sont) conforme(s) à la(aux) norme(s) ou autre(s) document(s) nominatif(s) cité(s)

PRODUIT(S)

Famille(s)	Désignation(s) exacte(s)
LAMPES AU MERCURE HAUTE PRESSION	HQL 50W, 80W, 125W E27
	HQL 250W, 400W E40
	HQL 700W, 1000W E40
	HQL DE LUXE 50W, 80W, 125W E27
	HQL DE LUXE 250W, 400W E40
	HQL SUPER DE LUXE 50W, 80W, 125W E27
	HQL B 80W SUPER DE LUXE

NORME(S)

Indice	Titre du document
NF EN 62035	Lampes à décharge (à l'exclusion des lampes à fluorescence) - Prescriptions de sécurité
NF EN 60188	Lampes à vapeur de mercure à haute pression - Prescriptions de performances

Les produits fonctionnant avec une tension alternative supérieure à 50V sont marqués du CE de la(des) directive(s) correspondante(s) (directive CEM et/ou directive BT)
(Article 10 – de la Directive 73/23/CEE)
conformément aux dispositions de la Directive Basse Tension du Conseil des Communautés
du 19 Février 1973

Conforme aux Directives européennes :

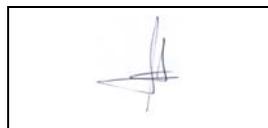
- 2002/95/EC du 27/01/03 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements (RoHS)
- 2002/96/EC du 27/01/03 relatif aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)
(décret français n° 2005-829 du 20/07/05)

Marketing Produits

F. VALS


Qualité totale

R. BIEDIGER



Un original signé peut être délivré sur demande expresse